

Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos 14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

http://valclos.venelles.free.fr

Compte rendu de l'assemblée générale (n°31) du 29 mai 2015

Assistaient ou étaient représentés : M ou Mme ACIEN, BABULEAU, BONHOMME, BRISSET, CHARLES, CHIADO, DOS SANTOS, HONNORE, GHIGO, GUY, JULIEN, LAUTIER, LEGLEU, MARTIN-CHARTRIE, MEIL, MERCIER, MATHIAUD, MUNOZ, OTTAVIANI, PEIDRO, PEYTRAL, REMILI, REVY.

Présents ou représentés : 23 voix, sur 41 copropriétaires, soit 56 % des membres. Le quorum est atteint pour l'assemblée générale.

Cette assemblée générale s'est tenue dans la salle de réunion des Faurys.

Le président de l'association syndicale monsieur REMILI souhaite la bienvenue aux participants pour cette 31ème assemblée générale, les remercie pour leur présence et aborde les différents points de l'ordre du jour :

Le bilan de l'année 2014

Les principaux faits de l'an dernier sont les suivants :

Entretien des plantations :

Madame Chiado se plaint de l'entretien de l'arbre planté rue Lou Redoun qu'elle juge trop petit et que la qualité de l'entretien des plantations laisse un peu à désirer de son point de vue. D. Julien, responsable des plantations a indiqué qu'il avait demandé au jardinier d'intervenir en avril après la dernière intervention de novembre (comme prévu au contrat). Il propose de retenir pour cette année l'offre de AXEO Pro service pour un montant annuel de 2 688 € TTC (identique à celui de l'an dernier).

Élagage : Des travaux d'élagage devront être entrepris cette année, un montant de 1500 € a été prévu à cet effet dans le budget prévisionnel 2015. Cette somme sera sans doute insuffisante et le bureau envisage d'utiliser, pour ces travaux, une partie de l'argent déposé sur le compte sur livret.

Les co propriétaires qui le souhaitent pourront s'associer à l'opération d'élagage pour des arbres situés sur leur terrain (ils régleront bien sûr le montant des prestations correspondantes), merci de se faire connaître auprès du bureau. Les travaux d'élagage seront réalisés durant le dernier trimestre 2015.

Signature du contrat de remise des voiries à la municipalité le 20 octobre 2014.

<u>Intervention auprès de M. About,</u> qui occupait illégalement une partie de notre terrain. La situation a depuis été régularisée.



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

http://valclos.venelles.free.fr

<u>Intervention auprès du syndic</u> de l'ancien lotissement SOVACLE afin de tailler les haies qui débordent dans notre lotissement. Des contacts ont été pris, des assurances nous ont été données, mais aucune action n'a pour l'instant été engagée.

Après discussion, le rapport d'activité 2014, est adopté à l'unanimité.

	Bilan	2014	
Rubrique		Dépense en €	alloué en €
Report exercice précèdent	2370		
cotisations 85.00 X 41	3485	sand)	
Eapaces verts		2688	3000
Eau		158	150
Assurance		134	150
Divers AG/frais de bureau/correspondance		298	300
Travaux divers élagage		0	1500
Total	5855	3278	5100
Compte courant	2530		
Compte sur livret	1610		Intérêts 2014 18

Les comptes de 2014

- D. Julien présente les comptes de 2014, en précisant les principales dépenses :
 - Les prestations du jardinier s'élèvent à 2 688 €.
 - Une provision de 1 500 € avait été prévue pour des travaux d'élagage, en 2014, cette somme n'a pas été dépensée.

Après discussion, le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du bureau

La composition du bureau pour 2015 est adoptée à l'unanimité, elle est la suivante :

- Président : Mr REMILI, 14 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 23 77

Email: mansarremili@wanadoo.fr

- Vice Président : Mr PEIDRO, 17 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 24 64

Email: georges.peidro@cea.fr

- Trésorier : Mr JULIEN, 9b, Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 86 50

Email: djulien2000@yahoo.fr

- Secrétaire : Mr REVY, 21 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 80 27



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES http://valclos.venelles.free.fr

Email: valclos.venelles@free.fr

- Gilles PEYTRAL 19 Rue Lou Récaloun tèl 04 42 54 79 87

Email: vipeytral@orange.fr

Le projet de budget pour 2015

- L	Previsions	2015
Rubrique	Recette en €	Dépense en €
Report exercice précèdent	2530	
Cotisations : 41*85	3485	
Jardinier		3000
Eau		160
Assurance		150
Travaux (Elagage et plantations)		1500
Divers AG/frais de bureau/correspondance	GUIRANS	250
Total	6015	5160
Prévision solde Compte courant	855	8
Prévision solde Compte livret	1630	

Projet de budget pour 2015

M. Julien précise qu'un montant de 1 500 € est prévu en 2015 pour des travaux d'élagage.

Le montant de la cotisation annuelle pour 2015 s'élève à 85 € (à régler avant le fin juin 2015 au trésorier)

Après discussion, le projet de budget pour 2015 est adopté à l'unanimité.

Le compostage collectif

Depuis le mois de septembre, 2013, des composteurs collectifs ont été installés sur le terrain commun. Une dizaine de co propriétaires y déposent leurs déchets organiques. Ces composteurs sont destinés à recevoir des déchets bio dégradables : épluchures de fruits et légumes (sauf agrumes, chou cru ou cuit), marc de café, sachets de thé, pain rassi, coquilles d'œufs, serviettes et mouchoirs en papier.

On peut y adjoindre également <u>en quantité mesurée</u>, des tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées.

Nous rappelons que les consignes de tri doivent être **rigoureusement respectées** afin de permettre le mûrissement du compost, qui pourra ensuite être réutilisé dans les jardins.



Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos

14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES

http://valclos.venelles.free.fr

M. Remili remercie de nouveau tous les copropriétaires présents, tous ceux qui ont fait parvenir leur pouvoir, tous les membres du bureau pour leur implication et leur sens très développé du bénévolat au bénéfice de tous les copropriétaires du lotissement Val Clos dont nous pouvons en être extrêmement fiers.

En 2015, les festivités suivantes sont prévues :

- La fête des voisins (le 29 mai 2015).
- Le pique nique d'été (21 juin). Nous envisageons à cette occasion de faire une paella, moyennant une participation financière de 8 à 10 €.
- Le pique nique d'automne (20 septembre)

La séance est levée à 21 heures 30.

La réunion se termine par la fête des voisins qui se tiendra dans notre lotissement.